



L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Curzon, sous la présidence de Monsieur Didier ROUX, Maire.

Date de convocation : 09/12/2024

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : ROUX Didier – LAVERGNE Stéphane – BOUNOLLEAU Christophe – MEIZE Marie-Laure – LAVERGNE Freddy – ANGUERAND Thierry – RIMBERT Boris – POULAILLEAU Michel – DUBELLOY Alain

Absents : -

Absents excusés : LAMY Mireille – CAILLAUD Didier

Liste des pouvoirs : LAMY Mireille donne pouvoir à ROUX Didier

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : ANGUERAND Thierry

## LISTE DES DELIBERATIONS

### Financiers :

- Fiscalité locale – Institution de la majoration de la valeur locative des terrains constructibles – *Ajournée*
- Ouverture des crédits d'investissements 2025 – *Approuvée à l'unanimité de 10 voix*
- Convention vétérinaire chiens et chats errants – *Approuvée à l'unanimité de 10 voix*

### Vendée Grand Littoral :

- Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables – *Approuvée à l'unanimité de 10 voix*

### Ressources Humaines

- Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel – Habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée – *Approuvée à l'unanimité de 10 voix*

Le secrétaire de séance,  
Thierry ANGUERAND



Le Maire,  
Didier ROUX